

TROUSSE

À

OUTILS

ÉLECTORALE

2021



CRÉDITS

Responsabilité politique :

Nancy Bédard, présidente, Shirley Dorismond, vice-présidente

Coordination :

Ariane Pichette-Neveu, coordonnatrice service Communication, secteur Sociopolitique, secteur Condition féminine

Recherche et rédaction :

Vanessa Bevilacqua, Marie-Anne Laramée, Marie-Claudiel Mathieu, Suzanne Prévost et Mathilde Rajotte, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique

Amélie Robert et Myrna Karamanoukian, conseillères syndicales, secteur Condition féminine

Révision, rédaction et coordination de la production :

Sonia Djelidi et Marie-Philippe Gagnon-Hamelin, conseillères syndicales, service Communication

Secrétariat :

Valérie Grondines, secrétaire, service Communication, secteur Sociopolitique, secteur Condition féminine

Graphisme :

Molotov

Photo de la présidente, Nancy Bédard :

Alexandre Claude

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Les doutes planaient depuis un certain moment autour de la Colline parlementaire, et c'est maintenant officiel : le 20 septembre, les citoyennes et les citoyens sont appelé-e-s à élire leur prochain gouvernement fédéral. Si nos actions quotidiennes semblent plus souvent tournées vers l'Assemblée nationale, à Québec, que vers la Chambre des communes, à Ottawa, les choix politiques fédéraux revêtent tout de même une grande importance pour le quotidien des professionnelles en soins.

En effet, bien que le système de soins de santé soit de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral a compétence pour agir sur bien des déterminants sociaux de la santé qui ont un effet direct sur le travail des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques. Il suffit de penser aux politiques climatiques ou aux politiques fiscales pour réaliser que la redistribution des revenus et la crise environnementale ont des effets directs sur la vie des professionnelles en soins. La pandémie de COVID-19 a d'ailleurs souligné l'importance de la contribution du gouvernement fédéral dans le soutien aux travailleur-euse-s lors des pertes d'emploi massives.

Le Canada, comme tout État, est en pleine sortie de crise, tant sanitaire qu'économique. Malgré les défis que cela comporte, cette occasion doit être saisie comme une opportunité de mettre sur pied une économie qui profite à toutes et à tous et d'entamer une relance juste, qui préserve l'environnement dans lequel nous évoluons, en plus de favoriser la résilience des systèmes, leur capacité de faire face aux imprévus, plus particulièrement en ce qui concerne nos systèmes de santé. La campagne électorale en cours est un moment privilégié pendant lequel les différents partis doivent reconnaître les failles qui ont contribué à l'ampleur de la pandémie et faire connaître leur plan pour créer une société d'avantage en mesure de faire face à une éventuelle crise. Ainsi, il a été démontré que les femmes sont plus vulnérables sur le marché du travail à la suite d'un ralentissement économique. Cette campagne électorale doit être une occasion pour que les aspirants gouvernements reconnaissent ce problème et présentent leur vision d'une réelle relance féministe.

Une relance juste est une relance qui doit avant tout donner la priorité à la santé et au bien-être des populations, et ce, sans que personne ne soit laissé pour compte. Puisqu' historiquement, les communautés autochtones ont trop souvent été les oubliées de nos dirigeants, nous avons questionné les différents partis sur leur vision des enjeux spécifiques de santé des Premières nations. Une relance juste doit aussi être une façon de solidifier un filet social dans un objectif de réduction

des inégalités. Un intérêt particulier a donc été porté aux initiatives durables, à la création d'une économie diversifiée et à une redistribution adéquate de la richesse.

Pour réaliser cette trousse électorale, nous avons questionné directement les cinq principaux partis politiques fédéraux sur leurs engagements en matière de santé, d'économie, d'environnement et de droits des femmes. Notre objectif avec cette publication : vous proposer un outil qui concentre les positions des différents partis sur les enjeux qui touchent le plus directement les membres de la FIQ et de la FIQP. Nous souhaitons que cette trousse puisse aussi servir de point de départ dans les prochaines discussions avec les candidat-e-s de toutes les circonscriptions. Rappelons-nous que les syndicats affiliés à la FIQ et la FIQP et leurs milliers de membres constituent des groupes influents pour les communautés et sont susceptibles d'attirer l'attention des politicien-ne-s. De plus, la pandémie ayant révélé le caractère essentiel de nos professions, les aspirant-e-s député-e-s ne peuvent plus passer outre notre expertise et notre voix.

Enfin, nous vous invitons à suivre l'actualité électorale cet automne et, bien sûr, à exercer votre droit de vote le jour du scrutin.

Bonne rentrée à toutes !

Nancy Bédard
Présidente

Mot de la rédaction

Pour chaque parti, le résumé des engagements présenté est issu des sites web des formations politiques, en date du 1^{er} septembre 2021 (incluant la plateforme de 2019 pour le Parti vert du Canada). Le comparateur de programmes de Radio-Canada Info a aussi été consulté. Cette *Trousse à outils électorale* est produite par la FIQ et la FIQP pour les membres de la FIQ et de la FIQP.

01 | RÉPARTITION DE LA RICHESSE ET TRAVAIL

Les inégalités socioéconomiques sont très concrètes pour les professionnelles en soins que nous sommes, puisque nous observons tous les jours les effets de ces inégalités chez nos patient-e-s. En effet, nous sommes bien placées pour constater que le fait d'être sans emploi, d'avoir un revenu insuffisant qui ne permet pas de combler tous les besoins essentiels et le fait d'avoir un logement insalubre sont tous des facteurs qui ont un impact important sur la santé de nos patient-e-s.

La redistribution des richesses est un élément central pour réduire les inégalités, qui sont malheureusement en croissance constante. Comme organisations progressistes, la FIQ et la FIQP estiment que le gouvernement fédéral doit être proactif pour éviter que les revenus des plus riches ou des grandes entreprises soient mis à l'abri de nos richesses collectives.

En effet, d'importantes sommes d'argent dorment actuellement dans les paradis fiscaux alors qu'elles devraient être investies dans nos services publics. De la même manière, une taxation des géants du numérique apparaît nécessaire pour que les profits bien réels de cette industrie intangible soient porteurs d'équité économique.

Finalement, il va sans dire que le taux d'emploi a une incidence directe sur l'économie. Si le soutien aux travailleur-euse-s qui ont subitement perdu leur emploi en début de pandémie fut essentiel, il est aussi de la responsabilité du gouvernement d'accompagner et de soutenir la réorientation des travailleur-euse-s dont le secteur d'activité est affecté de façon plus permanente afin de faire face à la criante pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons actuellement.



? Voici des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de vos circonscriptions :

- En matière de fiscalité, quels sont les changements que votre parti veut instaurer ? Quels sont les engagements de votre parti en matière de justice fiscale ?
- Quelles mesures votre parti souhaite-t-il mettre en place en matière d'évasion fiscale et d'évitement fiscal ?
- En matière de taxation des géants du Web et des grandes entreprises, quelles mesures votre parti veut-il mettre en place ?

	Parti libéral du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les impôts du 1 % des gens qui gagnent le plus pour donner un répit à la classe moyenne ; • Hausser les impôts des grandes institutions financières (banques et compagnies d'assurances) ; • Maintenir le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'en mars 2022 ; • Rendre plus accessibles des fonds pour les petites entreprises et offrir de l'aide au développement des affaires en ligne pour leur permettre de rejoindre d'autres marchés ; • Augmenter de 10 % les prestations de sécurité de la vieillesse. 	

	Parti conservateur du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin aux mesures de soutien financier temporaire reliées à la COVID-19 selon l'évolution des campagnes de vaccination et la réouverture économique ; • S'assurer que les mesures de stimulation économique soient ciblées et limitées dans le temps ; • Subventionner et soutenir financièrement les petites entreprises ; • Établir un congé de TPS pour un mois ; • Créer un crédit d'impôt de 25 % pour encourager les Canadiens à lancer leur petite entreprise. 	

	Bloc Québécois
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin à l'évitement fiscal dans les paradis fiscaux par les grandes entreprises ; • Instaurer un impôt supplémentaire spécial sur les grandes fortunes ; • Forcer les géants du Web à percevoir la taxe de vente (TPS) sur leurs services et à verser une redevance de 3 % sur leurs activités au Canada ; • Augmenter de façon permanente la sécurité de la vieillesse de 110 \$ par mois dès 65 ans et adapter le supplément de revenu garanti pour ne pénaliser personne ; • Suspendre la Prestation canadienne de la relance économique entre les vagues de la pandémie ; • Plafonner les frais de transaction exigés aux commerçants par les émetteurs de cartes de crédit ; • Élargir les possibilités d'utilisation d'un régime d'accession à la propriété (RAP), notamment en cas de perte d'emploi ; • Établir un congé de TPS sur les factures d'Hydro-Québec. 	

	Nouveau parti démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une taxe de 1 % sur la richesse des fortunes dépassant 20 millions de dollars ; • Augmenter les impôts des sociétés de 3 % ; • Financer la formation et augmenter le soutien aux groupes traditionnellement sous-employés afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre ; • Instaurer un revenu minimum garanti pour les aînés et les personnes handicapées ; • Ajouter une taxe temporaire de 15 % sur les profits des grandes entreprises qui ont profité de la crise ; • Hausser le taux d'imposition des personnes qui gagnent plus de 210 000 \$. 	

	Parti vert du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un revenu minimum garanti (y compris pour les étudiants) ; • Établir un salaire minimum national équitable ; • Abolir les paradis fiscaux. 	



02 | SANTÉ



En tant que professionnelles en soins, mais aussi comme femmes et citoyennes, la santé est au cœur de notre vie. Depuis bien longtemps, les professionnelles en soins connaissent la valeur d'un réseau public de santé et s'alarment du sous-financement et de la négligence dont il a été l'objet. Nos alertes répétées auraient dû être entendues plus tôt, mais il est clair que la pandémie a donné lieu à une prise de conscience collective. Dorénavant, plus personne ne peut nier le caractère essentiel de notre réseau public, dernier rempart universel en cas de crise de santé publique. Les sommes colossales qui ont été investies parallèlement à la crise de la COVID-19 ont été un pansement qui ne peut que contenir l'hémorragie, sans plus. Il faut plus qu'une simple augmentation traditionnelle des dépenses pour sauver les systèmes de santé des provinces canadiennes, dont celui du Québec. C'est un coup de barre qui doit être donné dans les prochaines années.

Même si l'administration du système de santé est une compétence proprement provinciale, le palier du gouvernement fédéral a un rôle important à assumer, notamment en matière de financement. Les transferts fédéraux en matière de santé couvrent un peu moins de 22 % des dépenses en santé des provinces et territoires alors que le gouvernement du Québec demande que ces sommes atteignent 35 %. Les dernières années nous ont démontré la pertinence d'investir adéquatement dans le réseau public de santé. Plus particulièrement dans la formation et dans les conditions de travail de la main-d'œuvre qui le porte à bout de bras, mais aussi dans l'entretien et la qualité des infrastructures qui le composent. Une révision complète des calculs relatifs aux transferts fédéraux en matière de santé est urgente pour assurer une répartition équitable des coûts.

Le gouvernement fédéral s'est aussi engagé à instaurer un régime d'assurance médicaments — dans le respect des compétences des provinces — mais tarde à aller de l'avant. Un régime public et universel permettrait à la fois de diminuer les sommes très élevées consacrées aux coûts des médicaments et à en améliorer l'accès.

Outre les questions financières, le gouvernement fédéral a aussi une responsabilité quant à l'offre de soins de santé aux populations autochtones, plus particulièrement dans certains postes de soins infirmiers et centres de santé. Il est impératif qu'il effectue une réflexion en profondeur sur l'exercice de son rôle, qui est de garantir aux peuples autochtones un accès équitable à ces soins de santé, dans le respect de leur culture et avec une écoute accrue des volontés de ces communautés.

? Voici des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de vos circonscriptions :

- En matière de transfert fédéral en santé, quelle est la position de votre parti politique ?
- Si votre formation politique formait le prochain gouvernement, mettriez-vous en place une réforme du régime d'assurance médicaments ? Si oui, de quelle nature serait cette réforme ?
- Que fera votre parti pour améliorer l'accès aux soins de santé en général ?
- Que s'engage à faire votre parti pour protéger le système public de santé ?
- Si votre formation politique formait le prochain gouvernement canadien, quel-le-s politiques, projets ou soutiens apporteriez-vous pour favoriser l'amélioration des soins de santé offerts aux populations autochtones du Canada ?



Parti libéral du Canada

- Investir 6 milliards de dollars dans les centres de soins de longue durée sous condition et instaurer des normes nationales en matière de soins de longue durée ;
- Créer un nouveau transfert fédéral aux provinces dédié à la santé mentale de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans et instaurer des normes nationales de soins de santé mentale et consacrer un montant supplémentaire de 1,4 milliard de dollars à une stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions avec les communautés autochtones ;
- Mettre un montant de 3 milliards de dollars à la disposition des provinces pour engager 7 500 médecins et infirmières et 6 milliards de dollars pour rattraper leur retard en matière d'interventions médicales ;
- Mettre sur pied un programme national d'assurance médicaments ;
- Investir 1,4 milliard de dollars sur cinq ans pour les soins de santé aux communautés autochtones (accès aux soins, employés médicaux, santé mentale, eau potable, lutte à la COVID-19).



Parti conservateur du Canada

- Augmenter les transferts en matière de santé d'au moins 6 % (60 G\$ sur 10 ans) ;
- Préparer et mettre à jour annuellement un plan d'urgence du Canada pour faire face à une crise comme celle de la COVID-19 ;
- Accroître le financement des provinces pour les soins de santé mentale ;
- Mettre sur pied un chantier de rénovation pour les établissements de soins de longue durée (3 G\$/3 ans) ;
- Augmenter la production nationale de fournitures essentielles ;
- Interdire le recours à l'aide médicale à mourir aux personnes ayant des troubles mentaux ;
- Augmenter le financement des soins palliatifs ;
- Négocier avec les compagnies pharmaceutiques afin de réduire le prix des médicaments.



Bloc Québécois

- Augmenter de 22 à 35 % sans condition la contribution des transferts fédéraux en santé et faire suivre cette augmentation d'une indexation minimale de 5 % par année ;
- Dans l'éventualité de la mise sur pied d'un régime national d'assurance médicaments, compenser financièrement le Québec, pleinement et sans condition ;
- Créer une commission d'enquête sur la pandémie de COVID-19 pour évaluer la préparation fédérale ;
- Déployer un plan quinquennal visant à construire 11 000 logements pour les Premières Nations ;
- Assurer immédiatement l'approvisionnement en eau potable « au robinet » pour la totalité des nations autochtones du Canada ;
- Mettre en place un crédit d'impôt pour les soins à domicile et pour la construction et l'adaptation de logements inter/multigénérationnels afin que les aînés puissent rester chez eux.



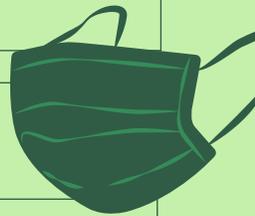
Parti vert du Canada

- Faire des soins de longue durée un service de base assuré par l'État, accessible et universel, en mettant fin aux résidences privées et en instaurant des normes nationales ;
- Mettre sur pied un régime d'assurance médicaments et établir une société d'État pour l'achat en vrac et la distribution de médicaments d'ordonnance ;
- Traiter la toxicomanie comme un problème de santé publique : décriminaliser la possession de drogues, offrir davantage de financement en soins de santé et de santé mentale et assurer un approvisionnement sécuritaire aux consommateurs de drogues ;
- Établir un plan national de prévention des suicides.



Nouveau parti démocratique

- Mettre sur pied un régime national d'assurance médicaments ainsi qu'une assurance dentaire pour les soins de prévention ;
- Élaborer des normes canadiennes de soins à domicile et de longue durée qui seront enchâssées dans la Loi canadienne sur la santé ;
- Assurer le maintien de soins de santé publics qui résisteront à la privatisation et nationaliser tous les établissements offrant des soins de longue durée ;
- Se doter d'une planification de la main-d'œuvre nationale pour les médecins, infirmières et autres professionnels de la santé ;
- Investir en prévention du suicide dans les communautés nordiques et dans les cliniques médicales pour les communautés autochtones, incluant des investissements dans les méthodes traditionnelles de guérison ;
- Garantir un financement fiable, prévisible et à long terme pour la guérison des traumatismes causés par le colonialisme et les pensionnats autochtones ;
- Mettre sur pied des mesures d'accès et de soutien aux services de santé mentale ;
- Créer une société d'État chargée de la production nationale de vaccins ;
- Offrir des soins de santé mentale gratuits aux personnes non assurées qui ont souffert à cause de la pandémie ;
- Mettre fin à la criminalisation de la toxicomanie.



03 | DROITS DES FEMMES

La crise sanitaire a davantage aggravé les conditions de vie des femmes au Canada et à travers le monde. En effet, différents enjeux, comme l'avortement, la violence envers les femmes et la relance économique, nous préoccupent en cette période de campagne électorale.

Bien que le libre-choix en matière d'avortement soit décriminalisé au Canada depuis 1988, cela reste toujours un enjeu d'actualité en matière de santé des femmes. Mentionnons qu'un projet de loi menaçant de rouvrir le débat sur l'avortement a été bloqué récemment à la Chambre des communes. De plus, l'accès à des interruptions volontaires de grossesse peut être problématique dans certaines régions, obligeant les femmes à recourir à des services loin de leur lieu de résidence. Par exemple, la fermeture de cliniques d'avortement au Nouveau-Brunswick a forcé certaines femmes à se déplacer au Québec pour y avoir accès.

L'augmentation du nombre de cas de violences conjugales a aussi été un effet collatéral de la pandémie de COVID-19. Selon le Conseil du statut de la femme, « les violences subies par les femmes admises en 2020 étaient beaucoup (16 %) ou un peu (36 %) plus graves qu'à l'habitude ». Le gouvernement fédéral a la responsabilité de contrer cette tendance par des investissements permettant aux provinces de mettre sur pied

des programmes de sécurité publique et de prévention qui répondent aux besoins réels. La hausse des rapports de violence vécue par les femmes autochtones est tout aussi inquiétante.

La FIQ et la FIQP considèrent que la relance économique doit tenir compte de la situation des femmes pour réduire les inégalités de genre. La crise sanitaire a causé la perte d'emplois dans les secteurs où il y a une forte concentration de femmes et accentué leur charge domestique. Au Canada, ces pertes ont affecté durement les ménages à faible revenu. Les investissements post-pandémie doivent par conséquent contribuer à bâtir une économie plus juste et plus inclusive pour toutes les femmes, incluant les femmes autochtones et racisées.

Depuis trop longtemps, les choix politiques effectués favorisent les domaines à prédominance masculine et il est plus que temps que cela cesse. La crise sanitaire a démontré le caractère essentiel des secteurs d'activité majoritairement féminins et cet enseignement doit se traduire dans les plateformes électorales en matière de relance économique.

Des efforts devraient également être consacrés à l'amélioration de l'équité entre les femmes et les hommes dans le programme de l'assurance-emploi, qui à ce jour est encore discriminatoire. Parce qu'elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, les femmes arrivent plus difficilement à se qualifier en vertu du seuil d'heures requis donnant accès au régime actuel.



Voici des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de vos circonscriptions :

- Quelles orientations seront privilégiées par votre parti pour protéger le droit au libre-choix en matière d'avortement au Canada ?
- Que proposez-vous pour mieux soutenir les femmes victimes de violence conjugale ? Que proposez-vous spécifiquement pour les autochtones, surreprésentées parmi les victimes de violence conjugale ?
- Dans la période post-pandémie, comment votre parti améliorera-t-il la situation économique des femmes, durement touchées par les pertes d'emploi ? Avez-vous également un plan spécifique visant les femmes racisées ?

	Parti libéral du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 15 % l'Allocation pour enfants aux familles avec enfants de moins d'un an ; • Instaurer un congé parental de 15 semaines pour parents adoptifs ; • Mettre sur pied un système national de congés payés garantis pour les familles même si elles ne se qualifient pas à l'assurance-emploi ; • Augmenter la période de prestation maladie de l'assurance-emploi de 15 à 26 semaines ; • Établir un service pancanadien de services de garde d'enfants et ramener les frais de places réglementées à 10 \$/jour en moyenne au cours des cinq prochaines années ; • Créer des places en service de garde scolaire et réduire leur coût de 10 % ; • Suspendre le remboursement de prêts étudiants pour les nouveaux parents ; • Mettre sur pied un institut national de recherche sur la santé des femmes ; • Instaurer un fond de relance féministe de 100 millions de dollars. 	

	Parti conservateur du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mesures pour favoriser la création d'emploi dans les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire et économique, notamment les emplois dans lesquels les femmes sont surreprésentées ; • Remplacer le programme de financement des garderies du gouvernement libéral par un crédit d'impôt ; • Faire passer les prestations d'assurance-emploi de 15 à 52 semaines pour les gens atteints d'une maladie grave. 	

	Nouveau parti démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à assurer l'accès à l'avortement dans toutes les régions du pays ; • Proposer un système de garde d'enfants à 10 \$/jour ; • Réformer l'assurance-emploi : seuil d'admissibilité universel de 360 heures, nouveau congé spécial parental, 50 semaines pour les prestations maladies et supplément pour les gens à faible revenu permettant des prestations de 1200 \$/mois ; • Mettre en œuvre les appels à la justice de l'Enquête nationale pour les femmes autochtones ; • Faire en sorte que les femmes autochtones aient les mêmes droits que les hommes autochtones en matière de statut (ex : transmission du statut autochtone) ; • Légiférer en matière d'équité salariale ; • Élaborer un plan d'action pour mettre fin à la violence de genre ; • Bonifier le crédit d'impôt pour les aidants naturels. 	

	Bloc Québécois
<ul style="list-style-type: none"> • Rétiquer et défendre le droit inaliénable des femmes à disposer de leur corps, les provinces étant responsables d'assurer l'accès à leurs services médicaux ; • Exiger du gouvernement qu'il s'assure que les groupes d'aide aux femmes en difficulté puissent être en mesure d'accueillir celles qui en ont besoin, dans le cadre de ses propres programmes (incluant les femmes et les filles autochtones) et par les transferts en matière de programmes sociaux ; • Réviser le programme d'assurance-emploi, incluant tous ses principes de base (heures assurables, définition d'une semaine de travail, abolition des catégories de travailleurs, etc.) ; veiller à ce que les femmes enceintes qui ont perdu leur emploi pendant leur congé de maternité aient accès à l'assurance-emploi ; faire passer à 50 semaines les prestations spéciales de maladie. 	

	Parti vert du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le droit au libre-choix des femmes en matière d'avortement ; • Renforcer les protections et les droits des travailleur-euse-s sur tous les lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral ; • Remplacer des programmes sociaux comme l'assurance-emploi par le revenu de subsistance garanti. 	



04 |

ENVIRONNEMENT

L'environnement constitue un déterminant majeur de la santé puisque l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons ont des effets directs sur nos systèmes immunitaires. Ainsi, l'environnement dans lequel nous évoluons a nécessairement des impacts sur la santé, qui sont bien documentés. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère d'ailleurs la pollution atmosphérique comme la plus grande menace actuelle à la santé des populations. Seulement au Québec, 2000 décès liés à la pollution atmosphérique sont répertoriés chaque année.

La crise climatique en cours accentue les impacts de l'environnement sur la santé des populations et accentue la pression sur la capacité d'accueil des établissements de santé. En effet, les changements climatiques agissent en cascade, amenant ainsi les risques associés à la santé à s'accumuler. Non seulement les changements climatiques entraînent une concentration de la pollution de l'air et de l'eau, mais ils génèrent une multiplication des événements climatiques extrêmes et des chaleurs accablantes de plus en plus fréquentes. Par exemple, la vague de chaleur qu'a connue la Colombie-Britannique en juin dernier a élevé le mercure jusqu'à 47,9 °C et a aussi causé plus de 34 décès en une seule journée.

Les professionnelles en soins sont donc bien placées pour constater la relation entre l'environnement et la santé qui entraîne l'exacerbation de plusieurs maladies chroniques ainsi que la mise en place de protocoles supplémentaires, notamment à l'égard du rafraîchissement des personnes vulnérables lors des épisodes de chaleurs accablantes, par exemple, ce qui s'ajoute à leur charge de travail. Il est important d'agir sur les facteurs pour lesquels nous détenons des leviers afin de protéger la capacité d'accueil de notre réseau de santé. Ainsi, dans une perspective de santé environnementale et de prévention, la FIQ et la FIQP constatent la nécessité de préserver l'environnement et de lutter contre les changements climatiques. Les Fédérations estiment que cette nécessité d'agir revêt une importance tant sur le plan individuel, à titre d'organisations ou d'entreprises, que pour l'État. Ce dernier a les responsabilités d'établir une cible de réduction des gaz à effet de serre, d'amorcer une réelle transition énergétique et de légiférer pour agir contre les changements climatiques.

Il est aussi important de noter que les enjeux climatiques ont des impacts différenciés chez les femmes et les Fédérations souhaitent voir cette reconnaissance se concrétiser dans les engagements électoraux des différents partis.

La responsabilité en matière d'environnement étant partagée entre les différents paliers de gouvernement, fédéral, provincial et même municipal, les questions abordées ici se concentrent sur les responsabilités fédérales en matière de pollution atmosphérique internationale, de réglementation des substances toxiques et d'émissions des gaz à effet de serre. C'est le Canada qui signe les accords internationaux comme l'Accord de Paris, qui prévoit de limiter la hausse des températures à un niveau inférieur à 1,5 °C, par rapport à la période préindustrielle.



? Voici des exemples de questions à poser aux candidat-e-s de vos circonscriptions :

- Quelles mesures votre parti compte-t-il implanter pour mettre fin à la dépendance aux produits pétroliers et amorcer une véritable transition énergétique dans le respect des travailleur-euse-s ?
- Quelles sont les mesures principales que votre parti compte mettre en place pour limiter les hausses de températures ? Quel est l'échéancier visé ?
- Comment votre parti compte-t-il faire face aux enjeux climatiques spécifiques aux femmes ?

	Parti libéral du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre la cible zéro émission nette d'ici 2050 ; • Planter 2 milliards d'arbres dans les 10 prochaines années ; • Conserver et protéger 25 % des terres et des océans (objectif 30 % d'ici 2030) ; • Créer des programmes de prêts allant jusqu'à 40 000 \$/foyer pour de la rénovation écoénergétique ; • Subventionner l'achat de maison zéro émission nette ; • Former et réorienter les travailleurs affectés par la transition énergétique ; • Créer une prestation d'assurance-emploi en cas d'événements climatiques extrêmes ; • Réduire de 50 % les impôts des entreprises développant des technologies zéro émission nette. 	

	Parti conservateur du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de carbone de l'industrie et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris en s'alignant sur les États-Unis et l'Union européenne ; • Défendre les travailleurs et les entreprises avec des tarifs frontaliers sur le carbone obligeant les gros pollueurs comme la Chine à faire leur part, tout en protégeant la croissance économique du Canada ; • Abolir la tarification carbone et créer une taxe sur le carburant dont les fonds recueillis seraient disposés dans un compte d'épargne personnel et pourraient être utilisés pour acheter des titres de transport en commun, des véhicules électriques ou tout autre bien ou service écoénergétique ; • Traiter en priorité les projets de pipelines qui transportent le pétrole canadien vers les marchés d'exportation ; • Protéger 25 % du territoire canadien. 	

	Bloc Québécois
<ul style="list-style-type: none"> • Cesser d'investir dans les énergies fossiles au profit de la transition énergétique ; • Éliminer la déduction fiscale accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières ; • Adopter une loi-cadre sur le climat pour obliger le fédéral à respecter ses cibles de réduction de gaz à effet de serre qui lui permettront de respecter les engagements du Canada dans l'Accord de Paris ; • Adopter une loi zéro émission pour rendre suffisamment de véhicules électriques disponibles et électrifier l'ensemble des véhicules du gouvernement fédéral ; • Soumettre explicitement les futurs accords commerciaux aux ententes environnementales internationales ; • Appliquer une péréquation verte : établir une taxe carbone pour les provinces émettant plus de gaz à effet de serre que la moyenne canadienne devant être reversée aux provinces polluant moins que la moyenne ; • Mettre fin au projet d'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain et réacheminer les sommes non dépensées vers des projets d'énergie renouvelable créateurs d'emplois. 	

	Parti vert du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030 et à zéro d'ici 2050 ; • Créer des investissements d'infrastructure nationaux pour la production d'énergie renouvelable et efficace, la mise à niveau numérique, la fabrication de technologies propres et la rénovation énergétique ; • Investir dans une stratégie canadienne en matière de réseau électrique afin de produire de l'électricité 100 % renouvelable dans l'ensemble du Canada et mettre fin aux investissements dans les combustibles fossiles, en commençant par le niveau fédéral ; • Annuler tous les nouveaux projets de pipelines et interdire la fracturation hydraulique ; • Créer un plan de transport national : investissements en transport en commun, dans le réseau de trains, achat d'autobus électriques ; • Protéger et conserver l'eau douce. 	

	Nouveau parti démocratique
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire d'au moins 50 %, les émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 2005, d'ici 2030 ; • Enchâsser la cible de réduction de la hausse de la température mondiale à 1,5 °C dans une loi sur le climat et inscrire le droit fondamental à un environnement sain dans une loi ; • Maintenir et renforcer la tarification carbone ; • Mettre sur pied un programme de formation et reconversion vers des emplois verts ; • Atteindre l'objectif d'alimentation énergétique du Canada sans émission nette d'ici 2040 ; • Créer une Banque canadienne pour le climat pour stimuler les investissements dans les énergies renouvelables ; • Interdire le plastique à usage unique et responsabiliser les entreprises quant au cycle de vie complet des emballages qu'elles utilisent ; • Conserver et protéger 30 % des terres et de l'eau douce ; • Fixer un objectif de rénovation écoénergétique de toutes les résidences d'ici 2050 ; • Créer un plan pour faire face aux événements climatiques extrêmes et inclure les communautés autochtones dans son élaboration. 	





Les principaux partis politiques

Le Parlement fédéral compte 338 députés, dont 78 proviennent du Québec.



Parti libéral du Canada

Le Parti libéral du Canada formait un gouvernement minoritaire avec ses 155 députés à la fin des travaux parlementaires. Il décrit sa vision comme celle d'un « Canada prospère et uni, socialement juste et avec un environnement sain pour tous les Canadiens ». Justin Trudeau est le chef du Parti libéral du Canada.

liberal.ca/fr/notre-plan



Parti conservateur du Canada

Le Parti conservateur du Canada a été créé en décembre 2003 et est issu de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur. Erin O'Toole en est le chef. Le PCC comptait 119 députés à la dissolution de la chambre et formait l'opposition officielle. Il se définit comme le parti valorisant « l'unité nationale, la libre entreprise et les réalisations individuelles ».

conservateur.ca/plan



Bloc Québécois

Le Bloc Québécois a été fondé en 1991. Il est implanté au Québec et vise à mettre en place les conditions nécessaires à la réalisation de la souveraineté du Québec. Ainsi, il souhaite défendre les intérêts des Québécois-es auprès du gouvernement fédéral tout en faisant la promotion de l'indépendance. Au déclenchement des élections, 32 députés du Bloc Québécois siégeaient à la Chambre des communes à Ottawa. Yves-François Blanchet est le chef du Bloc Québécois.

blocquebecois.org/plateforme



Nouveau parti démocratique

Le Nouveau Parti démocratique a été fondé en 1961 par le Parti social-démocratique et le Congrès du travail du Canada. De 2011 à 2015, il a formé l'opposition officielle. Le NPD compte aujourd'hui 24 députés au parlement et son chef est Jagmeet Singh. Les néodémocrates se définissent comme des « progressistes qui consacrent toute leur énergie à combattre les inégalités ».

npd.ca/vision



Parti vert du Canada

Le Parti vert du Canada a été fondé en 1983, mais a vu sa première députée élue en 2011. À la dissolution du Parlement, deux députés siégeaient à la Chambre des communes. La cheffe du parti est Annamie Paul. Le Parti vert définit ses priorités comme « la construction d'une société plus juste et plus résiliente ».

greenparty.ca/fr

Pour compléter le portrait pré-électoral de la composition de la Chambre des communes, il faut compter cinq députés indépendants et noter qu'une circonscription ontarienne est vacante.

La FIQ et la FIQP sont des organisations :

- démocratiques et accessibles;
- qui recherchent l'amélioration des conditions de travail;
- au cœur de la santé;
- impliquées dans la promotion des droits des femmes;
- investies dans la protection de l'environnement;
- qui logent à l'enseigne de la solidarité.

C'est à la lumière de ces valeurs que cette trousse vous a été présentée. Les Fédérations vous encouragent à exercer votre droit de vote.